



En exercice : 58  
Présents : 45  
Votants : 49

## Séance du 15 avril 2024

Le Quinze Avril Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 9 avril 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	/
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	FRABOUL Yannick, suppléant
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVILLE	/
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	/
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	/
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	CHABOT Hervé, suppléant
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	/
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

**Étaient excusés :** MARTIN-FERRÉ Nadine (Athée), SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), BANNIER Géraldine (Courbeville), LANVIERGE Quentin (Craon), PREVOSTO Dominique (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), JULIOT Thierry (La Rouaudière), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), BRÉHIN Colette (Laubrières), PELLUAU Philippe (Renazé), BOURBON Aristide (St Martin-du-Limet), BARBÉ Béatrice (Senonnes),

**Étaient absents :** HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), BERSON Christian (Gastines)

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT  
Quentin LANVIERGE a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON  
Dominique PREVOSTO a donné pouvoir à Philippe GUIARD

**Secrétaire de Séance :** Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **OBJET 2024-04/43 : SPORT-TOURISME**

*Séance du : 15 avril 2024*

**OBJET 2024-04/43 : SPORT-TOURISME**  
**LA RINCERIE – PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL - [Annexe](#)**

Mme Dorinne **BALOCHE**, Vice-présidente en charge du pôle Sport-Tourisme, rappelle au Conseil communautaire que, par délibération n° 2022-06/83, il a été décidé de procéder à la réalisation d'un plan de gestion environnemental par Mayenne Nature Environnement.

A l'issue de l'élaboration de ce plan, la liste des différentes actions proposées jusqu'en 2029 est présentée en [Annexe](#).

Mme Baloche précise que le coût total annuel des actions fait partie intégrante du budget prévisionnel du service. Elle tient à rappeler que chaque action peut prétendre à une aide financière à hauteur de 50%, à minima, du Département au titre des Espaces Naturels Sensibles.

**Considérant ce qui précède,**  
**Considérant la proposition de la commission Sport-Tourisme en date du 6 février 2024,**  
**Après avis favorable du bureau en date du 25 mars 2024,**

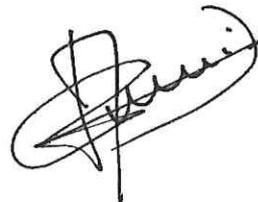
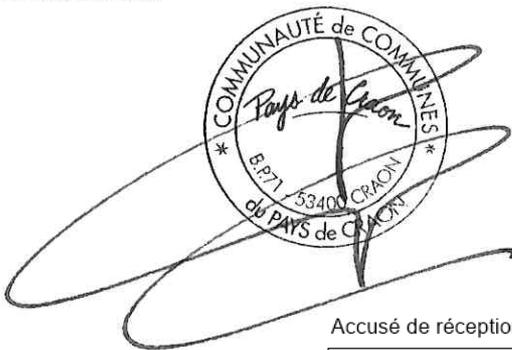
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,**  
**À l'unanimité (49 votants dont 4 pouvoirs)**

- ⇒ **VALIDE** les actions proposées, telles que présentées en [Annexe](#).
- ⇒ **AUTORISE** le Président à valider les actions intégrées dans le plan de gestion avec un montant non précisément défini à ce jour mais dans le respect du montant total inscrit au budget 2024 ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président à signer toutes formalités afférentes à ce dossier,
- ⇒ **AUTORISE** le Président à signer les éléments faisant référence aux demandes d'aides financières auprès des éventuels financeurs.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,*  
*Craon, le 17 avril 2024*

*Pour extrait conforme,*  
*Le Président,*  
**Christophe LANGOUËT**

*Le secrétaire de séance,*  
**Philippe GUIARD**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240415-DELIB20240443-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024

Publication : 22/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

